



UNIL | Université de Lausanne
Direction
bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne

Demande d'attestation d'entrave à l'avancement des recherches personnelles en situation de cas de force majeure

Fiche à retourner à : force-majeure.recherche@unil.ch

- avec le libellé : NOM_Prénom_date.pdf
- avec justificatifs annexés en un seul fichier pdf libellé : NOM_Prénom_docs_date.pdf
- en mettant la/le superviseur·e de recherche en copie de votre courriel

Quand :

- **Dès le 1^{er} juillet 2021 et jusqu'au 30 septembre** pour les contrats arrivant à échéance avant le 01.03.2022 (mesure transitoire),
- Dès que l'entrave est constatée ou vécue et au plus tard **8 mois** avant l'échéance de l'engagement (dernier contrat).

Vos données personnelles

NOM, Prénom :

Faculté :

Fonction :

Nom de votre superviseur·e de recherche:

Cause-s et durée de l'entrave à la progression de votre recherche personnelle:

Liste des documents annexés attestant de l'entrave à la recherche :

Durée de l'entrave :

Date :

Attestation d'entrave à la recherche personnelle - Décision du Dicastère recherche

NOM, Prénom du/de la chercheur·euse:

Faculté :

NOM, Prénom du/de la superviseur·e de recherche:

Demande conforme et complète: oui non

Si non, éléments manquants :

Entrave à la recherche personnelle avérée: oui non

Durée effective de l'entrave sur le programme de recherche:

2 mois 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 >12

Remarques :

Date :

Signature Vice-recteur·trice recherche